

# ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DE CHATEAU VILLE VIEILLE

## Compte rendu de la réunion des membres du bureau Du 30 juin 2020 à la Mairie de Château Ville-Vieille

L'An deux mille vingt, le trente juin, les Membres du Bureau de l'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE de la Commune de CHÂTEAU VILLE-VIEILLE, dûment convoqué le 22 juin, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence d'Emilie SERRE Présidente.

**PRESENTS : SERRE EMILIE (PRESIDENTE SORTANTE), MOUTTE MICHEL, MASCHIO JEAN-PIERRE, PONCET JEAN-LOUIS, MARTY PHILIPPE, JOUBERT LAURENT, RANDU FRANCK (POUVOIR D'ISABELLE HAUBERT), ALLAIS ANDRE (POUVOIR DE ROGER HUMBERT), MONNET CHRISTOPHE**

**ABSENTS REPRESENTES : HAUBERT ISABELLE (POUVOIR A FRANCK RANDU), HUMBERT ROGER (POUVOIR A ALLAIS ANDRE)**

**SECRETAIRE DE SEANCE : MARTY PHILIPPE**

MEMBRES EN EXERCICES : 10

Présents : 8

Pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 10

### **ORDRE DU JOUR :**

- Election du Président et Vice – Président
- Questions diverses

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Madame Emilie SERRE procède aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) :

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue :

Ont obtenu :

MOUTTE Michel – dix voix

**MOUTTE Michel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président**

Monsieur MOUTTE Michel prend la présidence et procède au vote du vice-président.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

RANDU Franck 10 voix – dix voix

**RANDU Franck est proclamé Vice –Président**

Sont nommés,

Responsable alpages Péas : - Mr MONNET Christophe

Responsable alpages Fontantie : Mr RANDU Franck

Responsable alpage Chalvet : Mr MASCHIO Jean-Pierre

Responsable alpage de Souliers : MARTY Philippe

Monsieur Christophe MONNET rappelle les manquements récurrents sur l'alpage de Fontantie et souhaiterait plus de soutien émanant de Mr le Maire afin de faire respecter avec plus de rigueur le cahier des charges des convention pluriannuel de pâturage.

Malgré les rappels aux manquements, aucun entretien n'est fait sur le matériel mis à disposition par l'AFP

Mr le Président, Michel MOUTTE, propose un courrier co-signé avec le Maire afin de mettre en demeure le groupement de se mettre très rapidement en conformité, aux obligations contractuelles et à le faire constater au délégué montagne pour cet alpage, qui est Frank Randu.

Le Président

**Michel MOUTTE**

**ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE**

**MAIRIE**

**05350 CHATEAU VILLE VIEILLE**